

valeurs semblables aux siennes afin de faire pression sur ceux qui entravent sérieusement la communication et la libre circulation de l'information.

2. Investir les ressources appropriées dans Radio Canada International pour qu'il puisse jouer un rôle crédible de véhicule de communication internationale chargé de faire connaître davantage le Canada à l'étranger par la diffusion d'une programmation canadienne et de nouvelles internationales de qualité.

3. Orienter le savoir-faire et les efforts du Canada sur des projets de moindre envergure où les politiques auraient le plus de répercussions. Contribuer au développement d'infrastructures médiatiques au niveau des collectivités, à savoir :

(A) Favoriser l'établissement de liens entre les journalistes et les organisations professionnelles de journalisme à l'échelle locale, nationale et internationale.

(B) Fournir aux collectivités le matériel et la formation dont elles ont besoin pour sentir qu'elles se prennent en charge (le projet de radio communautaire Tambuli aux Philippines et son émission « Village on the Air » constitue un exemple).

(C) Chercher à élargir la portée et à tirer parti de situations qui se sont avérées profitables tant pour la collectivité visée que pour les donateurs (par exemple, l'utilisation, financée par le Canada, d'une caméra vidéo par un petit service de santé publique de la ville de Rafah dans la bande de Gaza).

4. Promouvoir une interaction multisectorielle plus poussée entre les journalistes de l'Asie-Pacifique et ceux du milieu juridique, les universitaires, les représentants gouvernementaux, les organisations multilatérales et les collectivités locales.

5. Soutenir les programmes de formation en journalisme afin d'encourager les bonnes pratiques journalistiques et/ou les ateliers destinés aux gouvernements et aux juristes concernant les lois sur la diffamation, l'outrage au tribunal et la liberté de la presse.

Conflits et sécurité

Contexte stratégique